



Compte rendu du Conseil d'administration du 28 janvier 2013 projet

Présents :

<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot,</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Guy Sanpo,</i>	<i>Confédération des Seniors Socialistes</i>
<i>Mireille Seret,</i>	<i>Confédération des Seniors Socialistes</i>
<i>François Verhulst,</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Christian Dhanis,</i>	<i>Enéo</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Florence Lebailly,</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Hubert Preiser,</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Maryse Dauvin,</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Luc Jansen,</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Dominique Blondeel,</i>	<i>Infor Homes Wallonie</i>
<i>Josette Neunez,</i>	<i>Les Aînés du MOC</i>
<i>Sylvain Etchegaray,</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Jacques Mabile,</i>	<i>Attaché de communication</i>

Excusés :

<i>Yvon Poncin</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Absents :

<i>Bernard Toubreau</i>	<i>Espace seniors</i>
<i>Marie-Pierre Delcour</i>	<i>Infor homes Bruxelles</i>
<i>Patrick Feltesse,</i>	<i>Les Aînés du MOC</i>

ouverture de la séance à 13h30

1. Approbation du PV du CA du 17/12/2012

Une série de remarques sont proposées. Une version corrigée, définitive, du PV sera envoyée aux membres.

2. Statuts

Dominique Blondeel commente le texte envoyé aux membres avant la réunion.

Des modifications sont proposées et acceptées et elles seront intégrées au texte. Les statuts ainsi amendés seront proposés à l'AG de mars 2013. Pour rappel, les modifications aux statuts doivent être approuvées aux 2/3 des voix présentes.

Deux questions restent en suspens :

1. est-il obligatoire d'avoir un vérificateur aux comptes ?
2. ce vérificateur éventuel preste-t-il bénévolement ou avec rémunération ?

3. Notes de Frais

Le trésorier propose une version papier de notes de frais relatifs aux déplacements en voiture. Il y a 3 versions parce que les taux/km varient selon qu'il s'agit de missions pour la Cocof ou la RW d'une part, la FWB d'autre part. La version Excel devrait être envoyée aux membres du C.A.

On attend le formulaire pour les notes d'autres frais (transports en commun, dépenses diverses) ainsi que la liste des frais imputables à la CAS et selon le pouvoir subsidiant.

Sous le même point de l'ordre du jour a lieu un échange verbal, malheureusement sans note écrite disponible, sur l'état des subsides,

De même, des informations sont données sur :

- une demande introduite (par Jacques Maesschalck) au cabinet Tillieux pour un subside extraordinaire de 20 000 euro,
- une demande introduite (par Guy Sanpo) au cabinet Furlan pour un subside pour un événement CCCA en fin 2013
- Un projet d'organisation de formations des membres des CCCA en Wallonie est à l'étude. Elles seraient organisées en collaboration par la CAS, les provinces et l'APW (Association des Provinces Wallonnes). Une demande de subvention pourrait éventuellement introduite pour une aide financière = à étudier après mise au point du projet..
- ainsi que sur les démarches entreprises auprès du cabinet Antoine pour l'obtention de points APE.

Note du secrétaire : il est nécessaire d'établir après chaque réunion de ce type un bref compte-rendu aussi clair que possible à envoyer au secrétariat, qui fera suivre aux membres.

Enfin, le responsable de la communication annonce avoir envoyé 700 courriels sur la création et/ou le renouvellement des CCCA. Il a reçu 92 messages de non aboutissement de ces courriels.

La présidente demande instamment en séance que les informations concernant les CCCA ainsi que les demandes d'interventions faites à la CAS à-propos des CCCA lui soient envoyées ou envoyées au secrétariat pour que la coordination puisse se faire et que l'on n'agisse pas en ordre dispersé.

4. réunion avec Pierre Wanlin et inauguration du local de la CAS à Charleroi

Lors de la réunion qui a eu lieu à Charleroi entre Pierre Wanlin (FWB) Josette Neunez, Guy Sanpo et Jacques Mabilie, Pierre Wanlin a détaillé les exigences de la FWB sur la tenue des comptes et sur les frais acceptés.

Jacques Mabilie va faire suivre le texte de l'intervention orale qu'il a faite au CA.

5. Commissions

Les commissions ont été (re)définies lors du CA de décembre 2012.

Il est décidé que chaque président-e de commission propose au bureau un canevas de travail et des priorités. Suite au bureau, l'information sur les commissions sera envoyée à

chaque organisation membre de la CAS et le travail des commissions pourra être entamé si possible à partir du mois de mai.

Une remarque est faite sur le thème « mobilité » qui se retrouve dans 2 commissions.

On fait aussi remarquer que le thème « transfert de compétences » devrait être un sujet à part pour une commission y consacrée.

Les commissions déterminent leur calendrier de réunions et le lieu de ces réunions.

Les commissions peuvent prendre l'initiative de proposer des avis à la FWB, en coordination avec le bureau. Suivre à ce sujet les textes du décret.

6. Fonctionnement du bureau

Le bureau représente une structure de travail plus légère, pour plus d'efficacité. Il a comme objet premier la préparation des réunions et des décisions du CA et la coordination du travail des commissions.

7. CCCA à Bruxelles

Une demi-journée de présentation des CCCA aura lieu à Bruxelles avec le canevas suivant :

- Présentation de la CAS (Josette Neunez et/ou Dominique Blondeel)
- Les CCCA en Wallonie (Christian Dhanis)
- L'étude faite sur Bruxelles (Mme Carbonnelle)
- Une table ronde avec des témoins (dont le CCCA bilingue de Berchem et le CCCA de Bruxelles Ville)
- La clôture.

Cette demi-journée pourrait se tenir avec les subsides de la FWB.

Seraient invités :

- le responsable de l'exécutif bruxellois (Rachid Madranne et le successeur de Charles Picqué)
- les collègues communaux
- les membres des CCCA bruxellois existants
- les députés bruxellois

Une date évoquée est la deuxième quinzaine d'avril

8. Site et communication

Des mises à jour sont effectuées régulièrement sur les CCCA. L'onglet « CSFWB » (Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles) sera alimenté selon les avis demandés par la FWB et selon les initiatives prises par la CAS.

9. Calendrier des réunions

Une proposition de calendrier avait été envoyée aux membres. Elle a été amendée et validée.

Les réunions du bureau se feront à Charleroi dans les locaux mis à disposition de la CAS et les réunions de CA et d'AG se tiendront à Bruxelles.

10. Divers

10.1. Courants d'âges avait proposé un texte de travail sur l'année 2012. Il n'y a pas de remarques particulières sinon celle qu'il s'agit d'un bon texte. La version définitive sera envoyée aux membres de la CS.

- 10.2. un colloque de WeDo (sur la maltraitance des personnes âgées) aura lieu en fin 2013, piloté par la VUB. Dominique Blondeel tiendra au courant.
- 10.3. tarifs des transports en commun. On signale que Luc Jansen et Jacques Mabilie ont été interviewés. Espace Seniors et Enéo ont réagi officiellement. Les PPCA ont manifesté et cela a été bien relayé dans les medias. Il semble qu'il n'y ait pas moyen de porter plainte pour discrimination sur base de l'âge. A suivre

Le prochain bureau se tiendra le 25 février à 13h30 à Charleroi

Le prochain CA et l'AG se tiendront le 25 mars à 10.15 h à Bruxelles